

FICHE DE DÉCLARATION ALLERGÈNES

Huile essentielle non diluée (100 %) — Usage professionnel — Cosmétique & Produits d'ambiance

PURE ARÔME LABORATOIRE

3565 Boulevard Taschereau
Saint-Hubert (Québec), Canada J4T 2G2
Téléphone : (514) 500-5534
Courriel : direction@purearome.com
Site web : www.purearome.com

■ IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Huile essentielle Bois de rose
Nom INCI : Aniba rosaeodora wood oil
Numéro CAS : 8015-77-8
Nature du produit : Huile essentielle 100 % pure et naturelle

■ ALLERGÈNES POTENTIELLEMENT PRÉSENTS — DÉCLARATION RÉGLEMENTAIRE CANADA

Les substances ci-dessous sont des allergènes reconnus selon les référentiels internationaux (UE / Santé Canada) et peuvent être naturellement présents à l'état de traces ou en concentrations variables dans l'huile essentielle. Les concentrations sont exprimées sous forme de plages typiques à titre indicatif.

#	Nom (INCI)	Numéro CAS	Plage typique (%)
1	Linalool	78-70-6	80 – 95 %
2	Limonene	5989-27-5	0 – 2 %

Nombre d'allergènes réglementés potentiellement présents : 2

■ COMPOSITION DU PRODUIT (INFORMATION TECHNIQUE)

→ Aniba rosaeodora wood oil : 100 %

Composant principal :

→ Linalool : 80 – 95 %

Les composants mentionnés ne constituent pas une liste exhaustive et sont fournis à titre indicatif.

■ NOTE SUR LA VARIABILITÉ NATURELLE

Les concentrations indiquées sont des plages typiques basées sur les profils chromatographiques (GC-MS), la littérature scientifique et les données fournisseurs.

En raison de l'origine naturelle du produit (conditions de culture, climat, sol, méthode de distillation), la composition peut varier d'un lot à l'autre.

Les valeurs indiquées ne constituent pas des spécifications.

Ces données sont fournies à titre informatif et ne constituent pas une garantie de composition.

■ RESPONSABILITÉS DU FABRICANT DU PRODUIT FINI

Le fabricant du produit fini est responsable de :

- Recalculer les concentrations en fonction du taux d'incorporation
- Vérifier les seuils réglementaires applicables
- Assurer la conformité du produit fini
- Effectuer la déclaration auprès de Santé Canada
- Assurer un étiquetage conforme

Le fabricant du produit fini demeure seul responsable de l'évaluation de la sécurité et de la conformité réglementaire du produit final.

■ LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Pure Arôme Laboratoire fournit cette déclaration sur la base des données techniques disponibles au moment de l'émission.

Cette fiche est fournie à titre informatif et ne remplace pas les obligations réglementaires du fabricant du produit fini.

Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité quant à l'usage, la formulation ou la conformité du produit final.

Pure Arôme Laboratoire

Service conformité et technique

Document généré électroniquement — valide sans signature manuscrite

Date : 21 mars 2026

